

Société(Suite et fin)
**Yacoubou a
divisé la
famille**

P 5

Mesures du gouvernement
après le rapport de la CNDH
**La FIDH et la
LTDH en
contradiction**

PP 3&5

**Journées scientifiques sur le
VIH/SIDA au Togo**
**Des moyens pour
continuer la lutte
contre la pandémie**

P 4



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 063 Mercredi 14 mars 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Passons à autre chose...

Doit-on parler du bout du tunnel dans cette fameuse affaire de députés démissionnaires qui a défrayé la chronique depuis plusieurs lunes dans l'environnement politique togolais ? La cour de justice de la CEDEAO qui s'est déclarée incompétente pour demander une quelconque réintégration des députés, exclus pour les uns, démissionnaires pour les autres, vient de clarifier ce qui était pourtant très claire.

Au delà de tout cet imbroglio juridico politique, d'importantes leçons méritent d'être tirées. Il est très illusoire de penser que c'est l'extérieur qui viendra résoudre nos problèmes. Il est temps de faire confiance à nos institutions. Que pouvait la cour de justice de la CEDEAO contre la Cour Constitutionnelle d'un Etat souverain ? Les requérants dans leur infinie sagesse devaient tout simplement savoir qu'on ne résout pas des problèmes politiques avec des solutions juridiques. Que de temps perdu, il est désormais temps de voir l'avenir autrement. Trop de défis attendent notre pays sur divers plans. Alors trêve de polémiques inutiles et passons à autre chose. ■

La Rédaction



Affaire des députés démissionnaires **La cour de justice de la CEDEAO achève l'ANC**

P 3

**Fin de mission médico-chirurgicale
dans la région centrale**

**Aimes-Afrique
redonne espoir aux
populations rurales**

P 4

Civisme

Cédez le passage aux véhicules prioritaires!



P 2

Dons aux sinistrés congolais Le Togo présent dans les gestes de solidarité internationale



Brazza sinistrée

Il y a deux jours une délégation togolaise conduite par le Lieutenant Colonel SONGNE Badjona a convoyé en direction de Brazzaville, la capitale congolaise, une cargaison de 50 tonnes de vivres et de médicaments (45 tonnes de maïs et 5 tonnes de médicaments) en vue de soutenir le gouvernement et le peuple congolais dans la gestion du sinistre causé par l'explosion d'un dépôt d'armes et de munitions dans le quartier Mpila à l'est de la capitale congolaise. On se rappelle que cet incident survenu au régiment blindé des Forces Armées Congolaises (FAC) avait fait plus de 223 morts, 2 300 blessés, 14 000 sans abris et de nombreux

autres dégâts matériels. Dans l'élan de solidarité internationale apportée aux sinistrés congolais par la communauté internationale, à commencer par des grandes puissances occidentales et des pays africains comme le Maroc, l'apport du Togo vient confirmer un engagement des hautes autorités togolaises pour la traduction dans les faits de la solidarité et de l'entraide de plus en plus prônées lors des grands débats qu'ils soient mondiaux ou régionaux. C'est la seconde fois en l'espace d'une année que le Togo témoigne sa compassion et son soutien à un autre Etat en détresse. L'an dernier lors de son voyage au Japon, le Chef de l'Etat

avait fait un don personnel à la Croix Rouge japonaise pour appuyer ses actions de secours et de gestion de la catastrophe de Fukushima. Le geste avait fait jaser des compatriotes qui ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez, estimaient que le Togo aurait pu utiliser cette bagatelle à des fins de résolution des problèmes internes. Comme pour leur répondre qu'à chaque fois qu'un pays frère sera dans la détresse, le Togo n'hésiterait pas à mettre en avant la solidarité internationale agissante, le gouvernement récidive cette fois en direction du Congo. L'émergence d'un pays ne s'entend pas uniquement à travers des prouesses économiques, il dépend à plus d'un égard à sa capacité à se positionner sur les plans diplomatique, voire humanitaire. Les pays qui donnent ne sont pas forcément ceux qui ont résolu tous leurs problèmes. Et les sinistrés congolais sauront apprécier cette marque de compassion à sa juste valeur. ■

A.KILI

Civisme Cédez le passage aux véhicules prioritaires!



Véhicules prioritaires

Il arrive parfois qu'on se retrouve en pleine circulation et qu'on entende des sirènes ou alors qu'on aperçoive des gyrophares. Il s'agit tout simplement d'une ambulance, d'un véhicule de police, de gendarmerie ou de sapeurs pompiers qui demande un passage pour une urgence. Le réflexe du conducteur ou de l'usager de la route consisterait dans cette situation à céder le passage. En tout cas le code de la route le recommande. Mais le constat sur le terrain est tout autre. Ils sont nombreux ces usagers de la route qu'ils soient piétons conducteurs de véhicule ou de motos à se montrer insensibles à ces effets sonores et visuels émis par les véhicules classés dans la catégorie des véhicules prioritaires. Aussi est il important de savoir que ces véhicules prioritaires ne sont pas tenus de respecter le code de la route en cas d'urgence. Toutefois nous devons aussi savoir que certains véhicules bénéficiant des facilités de passage comme le corbillard, le transport sanitaire, le transport de banque ne sont en aucun cas des véhicules prioritaires et sont par contre tenus de respecter le code de la route. Seuls les véhicules prioritaires ne sont pas censés respecter le code de la route une fois l'alerte donnée ; Cependant il n'en demeure pas moins que l'on puisse céder la place à une ambulance ou un corbillard en pleine détresse. Ces véhicules même s'ils ne sont pas prioritaires bénéficient tout de même des facilités de passage. ■

Charles stagiaire

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALBE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: « La cour de justice de la CEDEAO a-t-elle clarifié sa décision du 7 octobre ? »

Francis PEDRO, DP Crocodile News



Je ne crois pas que la Cour puisse renvoyer le dossier au droit interne togolais puisque que c'est à l'intérieur que le problème s'est posé et c'est l'Etat et les juridictions nationales qui ont commis la forfaiture. La Cour de Justice de la CEDEAO devait clairement leur dire réintégration. Mais ce que j'ai compris c'est que la Cour a fait de la diplomatie. D'ailleurs, la première décision du 07 octobre

2011 était déjà claire. Nous en avons parlé largement. La deuxième qui vient d'arriver éclaire davantage la première décision. Et je crois que pour le Togo, c'est pour qu'une fois que ceux qui dirigent le pays puissent prendre leur responsabilité parce que refuser ne présage pas un bon avenir. ■

Joachim AGBETIM, Journaliste Victoire FM



Il se dégage aujourd'hui que la Cour de Justice de la CEDEAO ne veut pas s'ingérer dans les affaires internes du Togo. En prenant cette décision, la cour renvoie encore une fois dos à dos les protagonistes. Mais on constate avec constance dans la première comme dans la deuxième décision que la Cour de Justice de la CEDEAO dit que les députés n'ont jamais démissionné, cela doit interpeller les autorités togolaises à faire preuve de bonne foi, à s'autocritiquer en se demandant pourquoi cette

réponse est récurrente. A partir de là, elles peuvent appeler les responsables de l'ANC à discuter et trouver un compromis à cette affaire. Mais si l'Etat reste campé sur sa position et dit toujours qu'on ne demande pas la réintégration des députés, je pense que c'est un faux problème étant donné qu'il a déjà ouvert un dialogue avec l'ANC. Il serait bien de rester dans cette logique pour que les élections à venir soient apaisées. ■

Isidore KOUWONOU, Journaliste L'Alternative



On ne dit pas à un plus âgé que soi qu'il ment. On dit qu'il dit des contre vérités. La Cour de Justice de la CEDEAO ne peut pas dire expressément à l'Etat ou la Cour Constitutionnelle togolaise qu'elle est dans un déni de droit. En disant aujourd'hui que sa réponse se trouve dans la première décision qu'elle a rendue, la Cour donne la latitude au gouvernement togolais et la Cour Constitutionnelle de dire le droit. Tout le monde sait que la Cour avait dit de rétablir les députés dans

leur droit et de leur payer des dommages et intérêts. Si la Cour dit cette fois-ci que la réintégration doit être résolue par le droit interne togolais, c'est qu'elle ne veut pas se prononcer à la place des autorités togolaises. Elle renvoie la balle dans le camp des autorités togolaises que ce qu'elle avait dit est trop clair, faire retourner les députés ANC à l'Assemblée nationale et leur payer des dommages et intérêts. ■

Affaire des députés démissionnaires La cour de justice de la CEDEAO achève l'ANC

Les carottes sont désormais cuites pour les neuf députés de l'UFC passé à l'ANC et mis hors du parlement. La bande à Jean Pierre FABRE Isabelle AMEGANVI OURO AKPO et autres ont vu définitivement leur espoir d'un retour au parlement s'envoler comme un chapeau de paille du moins sur le plan juridique.

La cour de justice de la CEDEAO qui avait rendu en octobre dernier une décision objet de polémique au sein de la classe politique togolaise, a reprécisé son intention hier mardi. Il ne revient pas à la cour communautaire d'aller à l'encontre d'une décision rendue par la cour constitutionnelle d'un Etat membre. La cour de justice de la

CEDEAO renvoie tout simplement les requérants au droit interne togolais. Hors à ce niveau, la messe est déjà dite dans la mesure où la cour constitutionnelle la plus haute juridiction dont les décisions ne sont pas susceptibles de recours a déjà tranché le 22 novembre 2010. Les neuf députés démissionnaires devraient tout simplement se contenter de la réparation consécutive à la violation de leur droit à être entendu lors de la décision fatale du 22 novembre 2010 sur la base des lettres de démission en sa possession. Cette réparation était évaluée à 3 millions de francs que l'Etat togolais était disposé à verser d'ailleurs aux députés démissionnaires.

Mais du côté de l'ANC on semble



Quatre des neuf députés démissionnaires

ne pas désarmer malgré cette clarification de la cour de justice de la CEDEAO. Au cours d'une conférence de presse hier mardi, les dirigeants de l'ANC comptent explorer d'autres voies de

recours et brandissent la pression de la rue qui n'a jamais rien donné.

A quelques mois de la fin de la législature, les chances de retrouver le siège de député à

l'hémicycle sont tout simplement compromises et entretenir encore un quelconque espoir relève tout simplement d'un rêve. ■

P. Fab

Discussions entre partis politiques à l'Assemblée Nationale L'UFC explique son absence

L'absence de l'Union des Forces de Changement (UFC) aux discussions ouvertes depuis la fin du mois de février entre le Premier Ministre et les partis ayant des représentants à l'Assemblée nationale, avait suscité beaucoup d'interrogations et de supputations. La guéguerre, entre l'UCF et ses anciens militants et responsables de l'ANC, consécutive à l'accord historique entre le RPT et l'UFC, et le désamour séculaire entre l'UFC et le CAR avaient ouvertement servi de justificatifs plausibles, à bon nombre d'observateurs, pour expliquer l'absence du parti du palmier à ces discussions que plusieurs qualifiaient de plus crédibles en comparaison aux séances du CPDC rénové.

Mieux encore d'autres arguments qui tirent leur origine dans les préalables de l'ANC notamment l'exigence que les neuf députés UFC remplaçants des démissionnaires de l'ANC soient empêchés de vote lors des débats parlementaires sur l'adoption des réformes institutionnelles et constitutionnelles, ont présenté cette absence comme un boycott en bonne et due forme de ces travaux par l'UFC. D'autres avaient tout simplement vu dans cette absence de l'UFC, la fin du contrat de partage de pouvoir entre l'UFC et le RPT et prédit un éclatement dans les prochains mois.

Mais depuis les tournées de sensibilisation de l'UFC et surtout après la sortie du député HABIA Nicodème, qui précisait dans une interview accordée à nos confrères de l'agence Savoirnews : « Nous avons déjà un cadre dans lequel nous discutons. Vous savez, nous n'aimons pas les polémiques. Tout ce que nous voulons pour ce pays aujourd'hui, c'est l'apaisement et le développement. Nous n'avons rien contre ces discussions. Nous n'avons pas boycotté ces



Habia Nicodème, député UFC

discussions comme le pensent certains. Comme je l'ai déjà souligné, il y a déjà un cadre dans lequel nous sommes et qui rassemble un grand nombre de partis politiques. Nous ne pouvons pas quitter ceux-là pour d'autres discussions. Non. Raison pour laquelle nous avons décidé de rester au CPDC.»

Les pendules sont remises à l'heure; ce qui a le mérite de situer les uns et les autres sur les importances respectives que revêtent les deux cadres de discussion pour leurs participants respectifs. De part et d'autre, les absences des uns ou de l'autre n'empêchent en rien la poursuite des discussions. Et le plus dur reste la centralisation des propositions des deux cadres et les décisions qui seront prises pour de leur adoption et de leur mise en œuvre effective dans le sens de l'amélioration du cadre électoral et des réformes constitutionnelles et institutionnelles. ■

Schmidt EZA

Mesures du gouvernement après le rapport de la CNDH La FIDH et la LTDH en contradiction



Me Kpandé Adzaré de la LTDH

Au Togo certains défenseurs des Droits de l'Homme se croient plus royalistes que le roi. Motivés par les espèces sonnantes et des honoraires d'avocats auxquels on s'accroche mordicus, les avocats qui instrumentalisent les associations qu'ils dirigent à des fins personnels ne reculent plus devant rien. Le dernier exemple qui vient confirmer la trop grande propension des avocats à rentabiliser par tous les moyens leur position de défenseurs des droits de l'homme qui à saper eux même la branche sur laquelle ils sont assis est celui de Me KPANDE ADZARE Raphaël, président de

la LTDH. Après la publication, le 1er mars 2012, par la Fédération Internationale des Ligues de Défense des Droits de l'Homme (FIDH) d'un communiqué de presse dans lequel, elle se félicitait des mesures prises par le gouvernement togolais dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations qui ont bouclé l'enquête de la CNDH sur les allégations de tortures sur certains prévenus dans le cadre de l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat, Me Raphaël KPANDE ADZARE a cru devoir régler ses comptes à son successeur à la tête de la LTDH, (Suite à la page 5)

Journées scientifiques sur le VIH/SIDA au Togo Des moyens pour continuer la lutte contre la pandémie

Du 12 au 16 mars 2012 se tiennent à Lomé, les 2èmes journées scientifiques sur le VIH/SIDA au Togo et le 2ème colloque francophone sur les accidents d'exposition au sang (AES) en Afrique. Pendant ces jours, les chercheurs venus de différents pays de l'Afrique Sub-saharienne et de France vont échanger sur les techniques pour éviter la contamination du corps médical lors des prises en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA. C'est également l'occasion pour eux de trouver de nouveaux moyens pour le financement de la lutte contre cette maladie depuis que les bailleurs allouent chaque année, de moins en moins de subventions. Ces deux événements couplés se tiennent à l'Hôtel Eda Oba de Lomé.

En effet, ces 2èmes Journées Scientifiques sur le VIH/SIDA au Togo portent sur le thème : Accès universel et qualité des services. Alors que le 2ème colloque francophone pour les Accidents Exposant au Sang et la



Cérémonie d'ouverture des 2èmes journées scientifiques

protection du personnel de santé en Afrique tourne autour du thème : Protéger le soignant pour protéger les patients. Ces rencontres réunissent des professeurs et chercheurs des Universités de Lomé et de Kara au Togo, Abomey-Calavi au Bénin, Cocody en Côte d'Ivoire, Ouagadougou au Burkina Faso, Cheikh Anta Diop au Sénégal, du Mali, du Cameroun, de la République centrafricaine et de diverses Universités en France. Le ministre de la santé du Togo, le Professeur Charles Kondi Agba a salué l'organisation de ces journées et trouvé les thèmes assez évocateurs : « Les thèmes du double événement de ce jour nous rassurent. Il est

important que tous les acteurs fassent le point sur la qualité des services offerts à nos populations, qu'elles soient en milieu urbain ou en milieu rural, afin d'améliorer continuellement cette offre. Il est un point du programme qui a particulièrement retenu notre attention, en ce qu'il est porteur de promesses pour la durabilité de la lutte contre la pandémie : c'est la session au cours de laquelle vous avez prévu de traiter du financement des programmes VIH en Afrique. »

Pendant ces cinq jours d'assise les participants auront à suivre pour le VIH/SIDA six conférences sur des thèmes d'actualité par des spécialistes et

écouter quatre-vingt dix communications. Pour les AES, il est prévu trois plénières, une table ronde et vingt communications orales. Ces communications prennent en charge non seulement la recherche de médicaments contre le fléau mais aussi comment éviter les contaminations, entre autres, de la mère à l'enfant. Des communications que salue la Présidente du Comité Scientifique, le Professeur Mireille Prince-David : « Nous avons été surpris de la qualité des recherches, ce qui prouve que beaucoup de personnes se sont engagées au Togo et dans la sous-région. Beaucoup de jeunes scientifiques s'intéressent aujourd'hui à la recherche sur le sida, pas que sur le médicament mais aussi sur comment mieux prendre en charge les personnes infectées, comment mieux prévenir la transmission de la mère à l'enfant, comment financer cette recherche. Donc nous avons un large éventail de communication

dont les résultats vont vraiment avoir un impact sur les politiques à venir et sur la manière dont on va mieux mener cette lutte contre le VIH SIDA en Afrique. »

Il faut dire que malgré les difficultés et contraintes socio-économiques qui ont jalonné le parcours du Togo, des progrès considérables sont réalisés depuis une dizaine d'années avec la réduction des nouvelles infections. Dans le même temps, une augmentation des taux de couverture de l'offre des services de prévention, de soins et traitements aux populations cibles est à noter. Ces rencontres sont rendues possibles grâce au soutien des partenaires financiers et techniques tels que le ministère de la Santé, le Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS), GIP-ESTHER, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF, les Laboratoires ABBOTT, MYLAND et LMD.■

Magloire A.

Fin de mission médico-chirurgicale dans la région centrale Aimes-Afrique redonne espoir aux populations rurales

La mission médico chirurgicale foraine gratuite initiée par l'Ong Aimes-Afrique a pris fin le 12 Mars passé au centre hospitalier régionale (CHR) de Tchamba dans une ambiance de satisfaction générale. Les quotas initialement définis avant le début de l'opération ont été largement dépassés. En effet, l'Ong humanitaire médicale avait prévu prendre en charge environ 350 patients, en fin de compte, c'est 505 patients qui ont été pris en charge dont 340 en chirurgie générale, 117 en ophtalmologie et 48 en stomatologie. Soit 50% des patients présentant des affections chirurgicales sur un total de 1008 patients. Ceci compte tenu des moyens disponibles. Cette campagne concernait trois préfectures de la région centrale à savoir : Sotouboua, Tchoudjo et Tchamba. La consultation médicale a été menée à Sotouboua, Aouda, Tchébebe etc en ce qui concerne la préfecture de Sotouboua. Pour la préfecture de Tchoudjo, on a les localités comme agoulodé, Alehéré et Lama-Tessi etc et enfin pour la préfecture de Tchamba : Tchamba, Bago, Kaboli, Kousountou. Rappelons qu'on a deux types de consultations médicales :

Une consultation médicale dans le but de prendre en charge les affections médicales de la population. Et une autre, prélude d'une phase chirurgicale qui a



Médecin Aimes-Afrique soignant un malade à Tchamba

pour objectif principal le diagnostic et le recensement des cas chirurgicaux. Cette phase a mobilisé le personnel médical venu du Bénin, de la France, de la Côte d'Ivoire du Burkina-Faso et du Togo.

Les centres hospitaliers régionales (CHR) de Sotouboua, Tchamba et dans une moindre mesure le CHR de Sokodé qui a servi pour soigner 38 patients en stomatologie, faute de structure à Sotouboua et Tchamba. En ce qui concerne le CHR de Sotouboua, 253 patients ont été opérés dont 231 patients programmés et 22 cas d'urgence (césarienne, appendicite, et hernie étranglée). Pour le CHR de Tchamba, 222

patients ont été opérés : 181 en chirurgie générale (165 initialement programmés) et 41 en ophtalmologie (61 initialement programmés).

Comme on peut le constater, Aimes-Afrique reste fidèle à son engagement et son slogan à savoir « amener l'hôpital vers les populations » surtout les populations les plus vulnérables et les plus démunies des campagnes togolaises qui n'ont pas accès aux structures classiques de santé. Rappelons que la prise en charge des populations est complète, allant du diagnostic à l'obtention gratuite des médicaments prescrits dans les limites

et disponibilités du stock de médicaments disponibles pour le site. Les patients présélectionnés, dans un premier temps bénéficient d'un bilan général c'est-à-dire dépistage du VIH-SIDA, de l'hépatite, le groupage sanguin. Les pathologies comme l'hernie, le goitre, hydrocèle, fibrome, kystes etc ont été soignées. Les CHR et leur personnel bénéficient du matériel et d'une formation continue concernant la prise en charge des plaies post-chirurgicales, de l'hygiène des hôpitaux et l'importance du volontariat en matière de santé dans nos pays pauvres d'Afrique. Le manque de personnel, de logistique (les véhicules non adaptés) les logements et les moyens financiers, l'impossibilité de prise en charge de certaines pathologies constituent les difficultés rencontrées sur le terrain. En tenant compte de cela, Aimes-Afrique recommande qu'on puisse encourager la mutualisation médicale des populations rurales, de soutenir les actions d'Aimes-Afrique en matériels et moyens financiers, d'équiper les hôpitaux publics en matériels adéquats et enfin de mettre en place un programme de pérennisation de campagnes de soins gratuits. Malgré l'atteinte de ses objectifs c'est la mort dans l'âme qu'Aimes-Afrique quitte la région. Car il laisse encore derrière lui des malades.■

Wilfried Ted

Société (Suite et fin): Yacoubou a divisé la famille

RECAPITULATIF

Yacoubou, père de famille polygame, est l'aîné d'une famille africaine c'est-à-dire nombreuse. Son père, BOUBAKR, ancien commerçant et notable avait une demi-douzaine de femmes pour prsqu'une vingtaine d'enfants, dix-neuf pour être plus précis. Depuis le départ du vieux, à l'âge de 83 ans, vers le pays de ses ancêtres par un matin de novembre 2009, sa famille est devenue méconnaissable. Après les obsèques qui ont réuni une bonne partie de la progéniture à l'exception de ses trois fils et fils résident en Allemagne et en Suède,

Yacoubou l'aîné, avec la vision spéciale qu'il avait de la succession de son père, comptait remettre les autres enfants au pas malgré leurs âges et positions. Dès l'annonce du décès du vieux, il avait annoncé les couleurs en signifiant clairement aux autres qu'il était à présent leur papa et qu'il comptait user de ses forces et pouvoirs pour les protéger comme l'a fait le vieux de son vivant.

Premier acte de protection après les obsèques, Yacoubou avait décidé de quitter la maison de location qu'il occupait avec sa petite famille pour revenir s'installer dans la maison familiale afin de mieux s'occuper des veuves en mettant à leur disposition les moyens de leurs besoins mensuels. A la réunion qui suivit directement les obsèques, il avait avancé cette idée qui n'avait pas mordu. Plusieurs de ses frères qui ne comprenaient pas bien son envie de revenir à la maison familiale, savaient également qu'il n'avait pas les moyens pour s'occuper des veuves. La plupart soutenaient l'idée que chacun s'occupe de sa mère et s'il y a nécessité, les uns et les autres pourraient cotiser pour soutenir les foyers les plus faibles

Yacoubou avait mal pris ces réactions et annonça que Dieu l'aiderait à subvenir aux besoins de ses mamans, car disait-il « je ne ferai aucune distinction entre les femmes de mon papa, le vieux lui-même n'en faisait pas ». Après le départ des uns et des autres pour retrouver leurs familles et occupations habituelles à Lomé et ailleurs. Yacoubou décida de devancer les choses. Il s'occupa d'abord des deux bœufs

restants, finalement le seul héritage en plus de la maison que le vieux avait laissée. Il les livra à vil prix aux bouchers de la ville. Sur les 180 000 f récoltés, il avança 15 000f à chaque femme pour montrer qu'il savait prendre ses responsabilités. L'information se divulgua jusqu'aux oreilles de ses frères et sœurs qui se demandaient où il avait trouvé de l'argent pour en donner aux mamans. Tous savaient que son commerce était en chute libre et qu'il était endetté jusqu'aux narines. Avec le reste de l'argent, il s'acheta un nouveau portable qu'il qualifiait de véritable outil de travail pour ses nouvelles responsabilités.

Depuis lors, Yacoubou qui n'avait pas une activité professionnelle digne de ce nom, n'arrêtait pas de téléphoner à ses frères et sœurs pour une solidarité envers les veuves. Dans cette nouvelle activité de persuasion, il avait beaucoup épuisé son crédit téléphonique avant que ces frères et sœurs ne lui fassent grâce en évitant de décrocher ses appels qui devenaient de plus en plus pressants. Yacoubou devenait nerveux et ne comprenait pas comment ces jeunes frères et sœurs pouvaient autant négliger la famille et surtout les mamans qui n'ont jamais fait de discrimination entre les enfants. Dans sa poussée, Yacoubou était soutenu par sa mère, l'aînée qui avait beaucoup de chose à se reprocher dans ce qui se dessinait comme division au sein de cette famille. En moins de trois mois Yacoubou et sa mère se rendirent compte que la cohésion familiale qui était miroitée au temps du vieux n'était qu'un mirage et que la réalité de la division rattrapait la famille. Une certaine atmosphère de méfiance s'installa dans la maison. Plusieurs enfants envoyèrent des consignes précises à leurs mamans pour qu'elles refusent désormais toute aide venant de Yacoubou, car disaient-ils, leur grand frère était sans travail et ne pouvait s'occuper de qui que ce soit. Les quelques rares coups de main qui lui venaient de ses frères utérins ne pouvaient lui suffire à lui-même pour pouvoir subvenir aux besoins des autres

qui ne lui en demandaient pas autant. Yacoubou déchantait et sa haine grandissait à l'égard de ceux d'entre ses frères qui avaient réussi et qui ne daignaient pas s'occuper des autres. A force d'y penser et de se sentir humilié et impuissant, il se tourna vers l'une de ses plus belles passions, les consultations chez les marabouts. La fréquentation de ces derniers avait ruiné, sans qu'il ne l'admette le fils aîné du vieux, mais toutes les fois qu'il se sentait malheureux et impuissant, il se tournait toujours vers eux. « Dans cette affaire familiale, il n'y avait que les alphas (Ndlr : chefs spirituels ou marabouts) qui peuvent sauver notre famille de la dérive dans laquelle certains ennemis nous conduisent. Notre père nous a légué un héritage de fraternité et de solidarité qu'on ne saurait laisser s'éteindre, il faut que j'agisse et cela mon père également l'aurait fait » prévint-il à un de ses plus jeunes frères avant qu'il ne se lance dans les recherches de solutions mystiques et spirituelles.

Et c'est précisément dans ses tournées auprès des marabouts qu'il se fit prendre dans une affaire de sorcellerie de laquelle, il éprouve encore du mal à s'en sortir aujourd'hui.

Comme recette au retour de la concorde familiale, l'un de ses consultants mystiques lui avait recommandé un sacrifice d'un bélier blanc en lui indiquant une série de manœuvres autour des chambres et avec les noms des plus récalcitrants des frères et sœurs qui ne voulaient pas que lui Yacoubou s'inscrive dans la continuité du père. La cérémonie a eu lieu pendant que la plupart des femmes étaient en voyage et pour certaines, en visite hors de la ville auprès de leurs enfants. Mais l'information s'est ventilée comme une traînée de poudre que l'aîné Yacoubou tentait d'éliminer ses autres frères pour s'approprier la maison du vieux et les plus jeunes épouses. A l'appui de ses graves accusations, à celles d'un autre charlatan consulté par l'une des épouses qui craignait pour son enfant depuis que ce dernier avait ouvertement dénié à Yacoubou ce droit de succession forcée.



Le charlatan en question avait demandé une confrontation avec Yacoubou, s'il niait les faits et s'était montré disponible pour aller déterrer les âmes prises en otage par Yacoubou. L'affaire était chaude comme une patate quand l'un des frères enseignant piqua une crise subite. Ce dernier, selon le second marabout était sur la liste rouge. « Il fallait sauver les âmes emprisonnées et tout de suite sinon un enfant va rejoindre son père en moins de 24 heures et vous aurez beaucoup de difficultés à arrêter le massacre » insista le marabout déjà prêt pour la contre offensive spirituelle. Au bout d'une demi-journée, l'opération de déminage fut un succès, en présence des oncles, tantes et autres membres influents de la famille du vieux Boubakr. A la fin de l'opération, l'enseignant guérit comme par enchantement. Il n'y avait plus de doute, Yacoubou et sa mère sont identifiés comme les sorciers qui ont de tout temps empêché le développement des autres membres de la famille. Les autres n'avaient plus désormais peur et après un début de guerre fratricide, ils décidèrent de sortir Yacoubou de force de la maison et de la vendre pour se partager les miettes. Dans leur colère, certains déclarèrent que désormais ceux qui se sentaient frère, pouvaient l'être et que pour le reste c'est chacun pour soi. Le vieux Boubakr doit encore se remuer dans sa tombe et regretter de n'avoir pas réussi les derniers réglages avec sa famille. Il devait s'en doute s'en vouloir de laisser ainsi une famille, la sienne qui ne fait que commencer avec des questions de sorcellerie car la nuit des longs couteaux risque d'être plus longue que prévu entre les enfants Boubakr. ■

Le Briscard

Mesures du gouvernement après le rapport de la CNDH (Suite de la page 3)

La FIDH et la LTDH en contradiction

Me HAMADOU Yacoubou, actuellement ministre des Arts et de la Culture et M. SIDIKI Kaba, président d'honneur de la FIDH qu'il accuse d'avoir rouler pour le pouvoir à travers ce communiqué de la FIDH qui encourage le gouvernement d'avoir accompli un pas décisif pour l'Etat de droit et contre la torture.

Dans sa folle envie de laver ce

qu'il considère comme un cinglant désaveu de l'association-mère (FIDH) à laquelle la LTDH est affiliée, le défenseur « bitosard » des droits de l'homme a fait publier des documents confidentiels, une habituelle véritable cuisine interne entre défenseurs des droits de l'homme, dans l'espoir de couler ceux qui se sont publiq uement

désolidariser de ses particulières méthodes de défense des droits de ses clients. Estimant que Me KPANDE ADZARE avait opté pour une position intransigeante envers le gouvernement, la FIDH a fait clairement comprendre à ce dernier qu'en ce qui la concerne « la réponse politique du gouvernement aux problèmes

nous satisfait » tout en insistant sur la nécessité de voir toutes ces 13 mesures traduites dans les faits. Comme on pouvait s'y attendre Me KPANDE ADZARE qui veut faire libérer ses clients par tous les moyens nécessaires, a pondu un communiqué plein de contradictions dans lequel, il tente de présenter les décisions du gouvernement comme de la

poudre aux yeux. Le moins qu'on puisse dire c'est que le président de la LTDH a déjà la poudre dans les yeux ce qui ne lui permet plus une lucide lecture de la situation actuelle et des efforts du gouvernement dans le sens de la promotion et du respect des droits de l'homme.■

A. KILI

Miss Togo

La succession de Monique HANDLOSS est ouverte

C'est parti pour la 18^{ème} édition du concours national de la plus belle fille du Togo. Le lancement officiel de Miss Togo 2012 a eu lieu dans un Hôtel de la capitale Lomé l'après midi du 10 mars dernier. Comme il est de coutume depuis quelques années, la Miss effectue son mandat autour d'un thème choisi d'avance par le Comité d'organisation. Et celle qui devra succéder à Monique Quizi HANDLOSS le 1er septembre prochain se planchera sur le thème « les TIC au service de l'éducation de la jeune fille en milieu rural ». Une manière pour le comité Miss Togo de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse rurale en générale par rapport aux technologies de l'information et de la communication, des outils indispensables aujourd'hui

dans la formation des compétences.

Au Togo comme dans la plupart des pays du sud, les technologies de l'information et de la communication, demeurent encore un luxe surtout dans les milieux ruraux. Le mandat de la prochaine Miss consistera alors à essayer d'apporter ces outils à la gente féminine des villages et campagnes. Il faut rappeler que la miss sortante a travaillé sur le thème « Femmes entrepreneurs actrices de développement ». Un film documentaire projeté lors de la cérémonie de lancement de la 12^{ème} édition a permis au public de se rendre compte de l'énorme tâche menée par la reine de la beauté togolaise en direction des femmes, ceci avec le soutien du Ministère du développement à la base et de Moov sponsor



Lancement Miss Togo 2012

officiel de l'événement. La prochaine Miss Togo, doit remplir les conditions suivantes : avoir entre 18 et 25 ans avec un atout important par rapport à la moralité, jouir d'une bonne réputation, parler couramment

français et avoir une taille minimale de 1,70. Les prétendantes à la couronne ont jusqu'au 08 juin pour déposer leur candidature dans chacune des cinq régions économiques du Togo. La lauréate qui sera

connue le 1er septembre prochain repartira avec une voiture d'une valeur de 14 millions de francs cfa avec chauffeur, assurance et carburant et bien d'autres lots. ■

Fab

Festival Mine de Crayon

La deuxième édition sur la voie du succès

Des artistes dessinateurs venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la France et du Togo se retrouvent depuis le 12 mars dernier autour d'un outil qui les rassemble. Il s'agit du crayon qui leur permet de développer leur talent dans le domaine d'un art, le tout premier d'ailleurs qui est le dessin. C'est dans le cadre du Grand Festival International des Dessins, Mine de Crayon dont la deuxième édition se déroule depuis le lundi dernier dans les locaux de l'Institut Français de Lomé. La deuxième édition du Festival Mine de Crayon a été officiellement ouverte par le Directeur de Cabinet du Ministre des Arts et de la Culture en la personne de M. Akakpo Edoh. Les différentes activités de cette deuxième édition du festival Mine de Crayon se déroulent autour du thème : « Togo, Mon beau pays ».

En choisissant le Thème « Togo, mon beau pays », les organisateurs visent à apporter des touches artistiques à la construction d'un Togo nouveau. Le programme de ces activités qui s'étale sur une semaine du 12 au 17 mars prochain. L'apothéose de



Ouverture 2ème édition Mine de crayon

l'édition 2 du festival aura lieu le 18 mars avec un grand show artistique et musical au bord de la mer. Les activités inscrites au programme de cette édition 2012 par le Comité d'organisation sont multiples. Entre autres activités, on peut citer les expositions, les résidences de créations artistiques, des ateliers, des rencontres professionnelles,

etc. Le dessin est un art, le premier d'ailleurs dont Dieu lui-même serait le premier pratiquant. L'art et surtout le dessin occupent une place essentielle dans le développement des grandes nations dont les plans architecturaux et les vues sont conçus à partir de la mine de crayon. Et nul n'ignore également l'importance du

dessin dans la confession de tout ce que l'homme est et utilise aujourd'hui. Tout passe par le dessin avant sa réalisation. « ...C'est pour donner cette place méritée aux acteurs et aux actions de ce monde artistique qu'est le dessin que l'association OrNoir, éprise d'engagements socioculturels envers tous les talents africains, d'ici et d'ailleurs, a initié ce festival des

dessins, estampillé Mine de Crayon », a déclaré Pape Koudjo Bossou, le directeur du festival.

Le festival englobe les domaines de la caricature, du dessin classique, du dessin d'art, graffiti, des portraits, des bandes dessinées, de sérigraphie, etc. Le concours de dessin de cette année qui va se dérouler dans les lycées et instituts universitaires est dénommé « la plume de Youki ». Le gagnant de ce concours partira avec un prix spécial. A l'apothéose du festival, des prix honorifiques seront décernés à des personnalités et institutions qui encouragent l'avancement de l'art au Togo. Pour le Directeur de Cabinet du ministre des arts et de la culture, Edoh Akakpo, le ministère est à pied d'œuvre pour faire voter le code du cinéma, déterminer le statut des artistes et la place de l'art au Togo. L'affluence et l'engouement notés au niveau de l'Institut Français de Lomé pour contempler les œuvres en exposition démontrent que cette deuxième édition sera un succès. ■

BRHOOM Kwamé

Politique en Côte d'Ivoire

Guillaume Soro en orbite pour la présidentielle

C'est depuis les législatives de décembre 2011 que toute la Côte ébournée bruissait de rumeurs quand à un possible changement de Guillaume Soro à la tête du Gouvernement ivoirien. Alassane Dramane Ouattara n'a pas attendu encore longtemps pour respecter l'engagement qu'il a pris entre les deux tours du scrutin présidentiel de décembre 2010 de confier le poste de Premier Ministre au PDCI. Force majeure oblige. Les circonstances imprévues de la crise postélectorale l'avaient contraint à confier au chef rebelle Guillaume Soro les rennes du Gouvernement. Ce dernier a accepté de remettre sa démission et a été ensuite reconduit, sans surprise au perchoir en début de semaine à l'issue d'un veto qui a été un quasi plébiscite.

Il s'agit là d'un échange de bons précédés entre les acteurs RHDP qui se sont ligüés pour faire tomber le boulanger d'Abidjan. Il faut dire que rien n'était gagné d'avance et que tout exercice de casting était source de danger pour le camp présidentiel, dans un pays où la paix n'est pas totalement acquise.

Chacun y trouve désormais son compte dans la coalition. ADO dispose désormais des coudées franches pour asseoir son pouvoir et conduire tranquillement la nation pour les quatre prochaines années. Henri Konan BEDIE, se sentira plus concerné par la gestion des affaires de la cité. Même si son rôle était déjà grand, son antre de Douokro est devenu le passage obligé pour les ambitieux de tout bord à la recherche d'un imprimatur pour se faire une place

au soleil dans le nouveau paysage de la Côte d'Ivoire.

Mais le plus gagnant reste l'ancien Leader de la Fesci, Guillaume Soro car le perchoir est loin juste de paraître comme un lot de consolation. La portée de ce changement est très grande. Coup de pouce du destin auquel se mêlent les dispositions constitutionnelles, désormais, l'ancien chef rebelle devient le deuxième personnage clé de l'Etat et dauphin constitutionnel du Président Alassane Dramane Ouattara et fait ainsi d'une pierre deux coup : au-delà du destin présidentiel qui se forge, il s'érige ainsi une forteresse contre d'éventuelles accusations de la CPI qui vient juste d'élargir son champ d'investigation des crimes de guerre de crime contre l'humanité à la période 2002.

Guillaume Kigbafori Soro, le destin de ce jeune à la trentaine finissante s'est déjà tellement mêlé à l'histoire de la Côte d'Ivoire qu'il serait injuste de ne pas lui prédire un destin présidentiel. Ce destin ne pourra se réaliser que si l'ancien chef rebelle arrive à apprivoiser les jeunes loups du PDCI qui attendent la fin du patriarcat BEDIE pour affirmer leurs ambitions et surtout apprendre à être patient dans l'ombre d'ADO et attendre son heure. L'expérience prouve que la posture du dauphin est porteuse de dangers : à force d'impatience, on finit par être tenté de déposer le père. Guillaume cédera un jour au destin de Brutus?

La politique est faite tellement d'aléas qu'aucune hypothèse n'est à exclure.



G. Soro, Pdt Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire

Mais le parcours politique du tout nouveau titulaire du perchoir montre qu'il a su souvent vaincre le signe indien en opérant des choix judicieux. Sa carrière est faite d'un mélange d'opportunisme et de la bonne inspiration. Il ne serait pas là où il est s'il avait refusé de céder aux appels de la rébellion née en 2002 à Bouaké et qui lui demandait d'être le Secrétaire Général des Forces Nouvelles, la situation politique ivoirienne serait statique s'il n'avait pas décidé d'être le Premier Ministre de Laurent Gbagbo quitte à s'attirer les foudres de son propre camp ; ce qui a permis la tenue des élections présidentielles. Il ne savait peut-être pas, en choisissant le camp Ouattara au tout début du bras de fer électoral, qu'il avait choisi le camp de la victoire.

Autant de faits qui montrent que cette bête politique précoce saura trouver une fois encore la meilleure inspiration pour

tirer son épingle de jeu en ne jetant pas lui-même des épines sur un chemin tout tracé. Mais sait-on jamais, l'esprit humain est ainsi fait qu'il ne peut s'accommoder indéfiniment de l'entière et pleine satisfaction de ses désirs.

Tout semble se passer pour le mieux dans le meilleur des mondes pour les tombeurs de Laurent Gbagbo et ceux qui prédisaient les déchirements pour la coalition aux lendemains de la victoire militaire en sont pour le moment pour leurs frais.

En tout cas, la bande à ADO, SORO et BEDIE, n'offriront pas pour l'instant le spectacle pathétique du fameux clan des Siciliens qui une fois le butin obtenu de haute lutte, ne s'entendent sur rien quand au partage de ce butin, se laissent prendre par les démons de la division et s'entredéchirent en se jetant dans des rixes.■

E. Dieudonné

Sport/Ministère des sports – Fédération Togolaise de Football

La signature de la convention d'objectif toujours d'actualité

Le ministère des sports et des loisirs a dévoilé la semaine passée son programme d'action pour l'année en cours. Le ministère qui a bénéficié d'une petite augmentation de l'enveloppe dédiée aux sports dans le budget 2012, annonce plusieurs actions et bien d'autres projets qui seront réalisés au cours de cette année. En effet l'enveloppe des sports est passée de 1,3 millions dans le budget 2011 à 1,6 millions dans le budget de cette année. Dans une rencontre avec la presse, le ministre a abordé les différents problèmes qui minent presque tous les secteurs de sport au Togo et comme à chaque fois, le football a encore meublé les débats. Les préparations de l'équipe nationale de football togolaise

pour sa participation dans les différentes compétitions continentales connaissent depuis plusieurs années d'énormes difficultés et ne favorisent pas la réussite des joueurs togolais. L'équipe des Eperviers qui est le plus en vue fort de cet état de chose ne fait qu'aligner des défaites et des éliminations lors des grands rendez-vous continentaux. Une situation qui ne favorise pas l'évolution du sport roi national et le bilan depuis la dernière Coupe du Monde est déplorable. Au lieu de repenser l'organisation de ce sport qui unit plus les togolais, la Fédération Togolaise de Football et le ministère des sports et des loisirs se jettent la responsabilité des mauvaises prestations des Eperviers. Le dernier épisode du feuilleton

FTF – Ministère des sports a été livré lors de la préparation du match Kenya – Togo comptant pour le premier tour des éliminatoires de la CAN 2013. Pour expliquer les mésententes de ces deux entités sur la gestion des équipes nationales de football, beaucoup ont avancé un problème de confiance. Mais apparemment ce n'est pas le cas. « Pas de problème de confiance avec la Fédération Togolaise de Football », a déclaré la semaine dernière le Ministre Christophe Tchao. Le problème serait plutôt un dysfonctionnement de l'instance faîtière du football national qui ne favorise pas la bonne organisation des matchs des Eperviers. Pour le ministre des sports et des loisirs, la FTF doit en principe travailler en complémentarité avec le



Ministre Tchao des Sports

ministère pour le développement du football et la bonne gestion des Equipes nationales. Pour la préparation du dernier match des Eperviers à Nairobi, « il y avait eu un compromis sur certains points dont le problème des joueurs qui voulaient voyager en classe affaire mais la fédération n'a pas donné de feed back », soutient Christophe Tchao. Seul problème qui est encore d'actualité entre les deux entités qui ont en charge l'équipe nationale, la signature de la Convention d'objectif.

La Fédération Togolaise de Football n'a toujours pas signé cette convention initiée par le ministère des sports pour signifier aux fédérations les objectifs de l'Etat dans le secteur des sports. La signature de cette convention donne droit à une enveloppe pour chaque fédération et c'est la FTF qui se voit attribuer la grande partie. L'amélioration des relations entre la FTF et le ministère des sports passera peut-être par la signature de cette convention par la Bureau de Gabriel Améyi. Ce sera peut-être le rétablissement du climat de confiance nécessaire pour la réussite des Eperviers. La balle est dans le camp de la FTF.■

BRHOOM Kwamé



COMMUNIQUEZ-LUI VOTRE AMOUR

Jusqu'au **16 mars 2012**, faites le premier pas
en lui offrant un pack pour la *Saint Valentin*

illico le fixe sans fil

Choisissez
votre pack



Pack illico Cam Single
1 téléphone + 1 carte SIM
+ 1 000 F de crédit
30 000 F CFA



Pack illico Cam Double
2 téléphones + 2 cartes SIM
+ 1 000 F de crédit sur chaque SIM
55 000 F CFA



Pack illico Basic Single
1 téléphone + 1 carte SIM
+ 1 000 F de crédit
30 000 F CFA



Pack illico Basic Double
2 téléphones + 2 cartes SIM
+ 1 000 F de crédit sur chaque SIM
55 000 F CFA



Pack illico Cabine
1 téléphone + 1 carte SIM
+ 500 F de crédit
+ renvoi d'impulsion
32 000 F CFA



Pack HELIM Nomade
1 modem USB + 1 carte SIM
+ Frais d'accès Internet
24 995 F CFA

Internet
Où je veux, quand je veux !

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE
HELIM nomade



Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

et bien plus encore...

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg